

Directeur de publication : Dominique FIALON
Commission communication : Béatrice HILAIRE, Dominique RIEU, Laurie PASTRE, Guy LEMOINE

Le mot du maire



Les mesures gouvernementales annonçant le déconfinement progressif à partir du 19 mai ont apporté « le bol d'oxygène » dont nous avons tous besoin.



Le printemps puis la saison estivale s'annonçant, nous pouvons espérer un retour à une vie plus « normale ».

L'agenda vous informera des dates des animations à venir.

La montée en puissance de la vaccination permettra aussi une amélioration des conditions de vie des personnes les plus fragiles puis par ricochet de l'ensemble de la population.

L'équipe municipale au sens large a travaillé à ce que nos infrastructures soient prêtes pour l'été. L'accent a très largement été mis sur des aménagements complémentaires au parc de la Clape, nous souhaitons que les associations investissent les lieux pour des animations nombreuses et variées. Un maître-nageur a été recruté et prendra ses fonctions dès le 1^{er} juillet.

D'autres dossiers ont trouvé leur aboutissement : les travaux de réfection énergétique de la mairie ont pu débuter, l'acquisition d'une friche industrielle (terrain Roux / la Clape), l'aménagement des abords auprès de l'école publique (abaissement des murs le long du stade, sur la partie haute, dégageant ainsi la vue) a bien avancé, les actions de nettoyage continuent. Nous y reviendrons dans le cadre de ce bulletin.

D'autres actions, moins voyantes, ont été réalisées : réfection des bornes incendies, aménagement de certaines parties de trottoirs (Route du Perdu, les Terrisses), aménagement du terrain de l'ancienne station d'épuration....

Remercions l'ensemble du personnel, les agents des services techniques, les agents des écoles, les agents administratifs de leur implication et de leur conscience professionnelle au service de la collectivité ! Leur travail est indispensable à la concrétisation de ces projets. !

Précisons que l'équipe municipale s'inscrit pleinement dans les actions portées par la communauté des

communes Sources et Volcans, en relayant les temps forts :

- Réunion d'information sur le PLUI,
- Réflexions sur l'arrivée de la voie douce que la majorité des habitants appellent de ses vœux tant sur la partie « route partagée » débouchant à la Clape que sur la partie plateau traversant « zone de la Gare ».
- Information sur le centre de vaccination éphémère

Ce bulletin fera un zoom sur le budget 2021. Le vote du budget entérine cette volonté de continuité dans les actions mais aussi cette volonté de faire aboutir de nouveaux projets.

Et encore et toujours, un seul objectif : favoriser le « vivre ensemble », faire preuve de tolérance, d'écoute et de dialogue ! Nous comptons sur vous, sur les associations pour être présents, avec nous, au service de tous !

Chers Levadoises, chers Levadois, bonne lecture !

Dominique FIALON



Sommaire

- 1- Vie municipale
- 2- Les Chantiers en cours
- 3- Focus budget 2021
- 4- Vie associative – nos aînés
- 5- Brèves/actualités
- 6- Etat civil
- 7- Agenda des manifestations
- 8- Numéros utiles

1. Vie municipale

Les délibérations du conseil municipal

Conseil Municipal du 11 février 2021 - 20h30

Approbation du compte-rendu de la séance du 17 Décembre 2020

CDC Ardèche des Sources et Volcans

L'enveloppe voirie est de 107.184 € sur 6 ans au niveau de la communauté de communes (50 % commune et 50 % CDC).

Décision d'utiliser sur 2021 une somme totale de 58.120 € pour les travaux de voirie d'intérêt communautaire.

CDC ASV : convention pour le contrôle des hydrants

Approbation de la convention proposée par la CDC en vue de mutualiser le contrôle des hydrants (poteaux et bouches incendie). Le SDIS de l'Ardèche qui effectuait ces contrôles a arrêté cette mission en 2019.

Ce service est entièrement financé par la CDC.

Commission des affaires sociales élargie

Elargissement de la commission communale des affaires sociales aux membres du centre communal d'action sociale.

Désignation d'un correspondant défense

Cette fonction a été créée le 26 Octobre 2001, en vue de développer les relations entre les services des forces armées, le ministère de la défense, les élus et les concitoyens. Désignation de Damien CHANEAC.

Approbation des demandes subventions (Etat et région):

1-Projet de Réalisation d'un Pumptrack à destination d'un large public. Devis de 103.377,85€ HT

2- Projet de toiture des bâtiments services techniques (désamiantage et pose d'une couverture bac acier). Devis de 78 373,35 € HT (94 048,02 € TTC).

3-Projet d'acquisition d'une friche industrielle au prix de 120.000 €

Modification du règlement cantine en vue de la mise en service du logiciel de réservation en ligne. Majoration de tarif en cas d'inscription tardive : 5€.

Création d'un tarif pour les enfants apportant leurs repas (PAI) : 1 €. Repas adulte : 5 €.

Approbation pour la signature d'un emprunt de 200.000 € auprès du crédit agricole au taux de 0,6919 % (annuité réduite) pour une durée de 20 ans afin de financer les investissements prévus en 2021.

Report de la délibération modifiant les modalités d'attribution du RIFSEEP au personnel communal

Autorisation délivrée au maire d'établir et signer tous documents visant à permettre des acquisitions et échanges de terrain avec 2 propriétaires pour la création d'un passage piétons et cyclistes entre l'allée des Prades et l'allée de Vals.

Désignation d'Albin DUMAS en tant que correspondant au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD). Depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le RGPD approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Ce règlement Européen vise à encadrer la collecte et l'utilisation des données personnelles

Rénovation énergétique de la Mairie : les travaux ont commencé ; la rue de la Mairie est barrée 3 semaines durant



Questions et informations diverses

- Remerciements des restos du cœur pour la subvention
- Proposition d'aménagement de l'aire de loisirs de la Clape (installation d'un parcours santé)
- Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales : ont été désignés par arrêté préfectoral : VEOL Christophe, COURT Grégory, LE TOQUIN Stéphanie, CHARRE VALENTI Johanne, DEBLAYE Nathalie

Conseil Municipal du 14 avril 2021

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 février 2021.

Observation d'une minute de silence à la mémoire de :

Madame VACHER Marie-Thérèse, ancienne adjointe au maire,
Monsieur PASTRE André, ancien conseiller municipal,
Tous deux décédés récemment.

Approbation du compte de gestion 2020 dressé par la trésorerie (retrace toutes les écritures comptables de l'année écoulée). Il est en concordance avec le compte administratif de la commune.

Compte Administratif 2020 et affectation des résultats

Section de fonctionnement :

- Dépenses 719.808,03 €
- Recettes 977.847,90 €

Compte tenu du résultat reporté de 72.393,52 €, le résultat de clôture est de + 330.433,39 €

Section d'investissement :

- Dépenses 283.855,01 €
- Recettes 360.256,20 €

Compte tenu du déficit reporté, le résultat de clôture est de +3.218,83 €

Approbation des résultats et décision d'affecter

- 89.736,17 € au compte 1068 (investissement)
- 240.697,22 € au compte 002 (fonctionnement) sur le budget 2021.

Vote des taux des taxes locales

Approbation de l'augmentation de 0,9 % des taux de foncier bâti et non bâti.

Vote d'une subvention exceptionnelle pour l'Adapei : 300 € pour le projet de festival musical

inter-établissements médico sociaux « musique et handicap ».

Vote à l'identique du montant des subventions aux associations

Attribution d'une nouvelle subvention de 50 € aux forestiers sapeurs

Vote d'un crédit de 2.000 € pour les associations qui organiseront des animations (critères d'attribution à définir par la commission animation). Crédit de 2000€ financé par l'augmentation du taux des taxes locales.

Peinture des rampes aux abords de l'Ecole



Approbation de la participation de la commune aux frais d'achat de matériel et de fonctionnement pour la psychologue scolaire (au prorata du nombre d'élèves par commune)

Approbation de la subvention au projet d'éveil musical dans les 2 écoles et autorisation au maire pour signer la convention avec Ardèche musique et danse. Le coût pour la commune est de 4380,00 € pour 4 classes (prévu au budget 2021).

Approbation du budget primitif 2021

Fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 1.167.204,22 € (dont 240.697,22 € d'excédent reporté)
- Virement à la section d'investissement : 271.852,22 €.

- **Investissement :**
 - Budget prévisionnel total de 858.543 € ;
 - Emprunt de 200.000 €
 - Projets : Rénovation énergétique de la mairie, acquisitions de propriétés, aménagements divers, pumptrack, matériel technique, matériel informatique pour les écoles, voirie, études ...etc.

Garderie école publique : vote d'un tarif unique de 0,75 € par enfant et par jour pour la garderie du soir ;

Approbation de la demande de subvention faite dans le cadre de l'appel à projet « socle numérique » pour les classes élémentaires des 2 écoles ;

Rénovation énergétique de la mairie – exploitation des offres – entreprises retenues :

Lot 1 : chaufferie bois : entreprise VIANNET

Lot 2 : menuiseries extérieures : entreprise Guillaume HILAIRE

Lot 3 : réfection toiture : entreprise BMS / BOIS MAISONS STRUCTURES – Aubenas

Décision de non maintien du régime indemnitaire du personnel communal (RIFSEEP) en cas de congés de longue maladie (demande de M. le Sous-Préfet)

Contrat d'assurance des risques statutaires (Centre de gestion)

Le Centre de Gestion est habilité à négocier un contrat groupe pour les risques statutaires du personnel communal.

Loyer EHPAD :

Suite à la mission donnée à un expert pour l'estimation du loyer de l'EHPAD et aux différentes négociations avec la MFAD (mutualité Française, locataire), le CM décide à l'unanimité de fixer le loyer mensuel à 3.708,33 € (soit 44.500 € annuel) à compter du 1^{er} avril 2021 et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour mémoire, il était à l'heure actuelle de 2065,52 € mensuel.

EHPAD de Lalevade vu de la route des Ecoles



Recrutement d'une personne en contrat aidé (prise en charge de 65 %) pour l'école et pour 9 mois.

Conseil Municipal du 18 mai 2021

Installation de Stéphane NICOLAS suite à la démission de Nathalie DEBLAYE reçue le 20 Avril 2021,

Approbation du compte rendu du 14 avril 2021

Approbation de la convention passée avec l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) pour la surveillance microbiologique de l'eau de baignade, convention respectant la directive 2006/7/CE dite « baignade » et du code de la santé publique.

Coût s'élève à 325 euros TTC pour un prélèvement tous les 15 jours (plus les analyses ponctuelles complémentaires éventuelles, liées à la pollution et aux événements climatiques).

Ajournement de la signature de la convention d'études avec EPORA concernant le devenir du bâtiment de l'EHPAD les Pins ; elle sera étudiée plus précisément ultérieurement.

Projet de convention fourrière véhicules (Suite à une information de la CDC)

Il est possible d'adopter une convention de fourrière avec un des garages ayant un agrément préfectoral. Les garages locaux seront interrogés avant toute décision.

Approbation de création d'un poste adjoint administratif principal 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2021 suite à l'avancement de grade d'un agent.

Approbation de la création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité pour permettre le remplacement de la secrétaire générale, la personne recrutée étant titulaire du concours d'attaché territorial.

Approbation du projet d'enfouissement du réseau électrique de la rue du stade à la rue du Touzet
Montant de 114.450 euros. La participation communale sera de 25.875 € dont 16.000 € répartis sur 10 annuités. Le financement sera prévu au budget 2022.

Approbation de la convention avec le Centre de Gestion 07 pour le service de remplacement du personnel communal

Le coût de ce service est facturé à la commune uniquement en cas d'utilisation (les frais de gestion s'établissent à 10 % des rémunérations versées).

Approbation de la proposition d'aide financière cantine scolaire à la famille d'un élève à hauteur de 2 repas hebdomadaires jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021, ce qui représente une aide de 100 euros environ.

Approbation de la proposition de tarif pour les stands de vente « aire de Loisirs de la Clape »

Tarif fixé à 100 € par semaine payable mensuellement (période du 1^{er} juillet au 31 août 2021)

Questions diverses

Elections : recherches de personnes volontaires pour la tenue des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.

Ecole publique : simplification de la gestion de la cantine et de la garderie

La gestion informatique de la garderie et de la cantine est en place depuis le 25 mai.

Covid oblige, il n'a pas été possible d'organiser une réunion. Aussi, les élus ont-ils tenu une permanence à l'attention des parents le lundi précédant la mise en place, soit le 17 mai de 9H00 à 11H et de 16H à 18H. Peu de parents se sont présentés. Souhaitons que cela soit de bon augure pour la suite !



Saluons l'arrivée de Marilou BRUTUS (à Droite sur la photo) auprès des enfants dans le cadre d'un emploi aidé pour une période de 9 mois



Profitions de ce bulletin pour souhaiter une longue et heureuse retraite à Monique FEITH qui a prêté main forte aux agents en place sur les activités ménage et garderie sur cette fin d'année scolaire. Qu'elle en soit remerciée !

Renouvellement partiel du parc des 2 roues avec l'arrivée de 4 draisienne



Ecole publique et école privée

La demande de subvention établie dans le cadre du plan de relance « socle numérique dans les écoles élémentaires » devrait permettre l'acquisition de video-projecteurs et d'ordinateurs.

Groupe « devenir citoyen » de l'IME



Le 21 janvier 2021, 4 jeunes de l'IME ont fait une visite en mairie sur le thème des symboles de la République, ceux-ci ont tenu à nous communiquer le texte suivant :

« Nous avons beaucoup aimé venir à la Mairie de Lalevade et nous te remercions du fond du cœur de nous avoir accompagnés pour cette visite.

Nous avons passé un bon moment dans la salle où sont célébrés les mariages, avec le portrait de M. MACRON et le buste de Marianne. La visite du grenier était très drôle, surtout avec les peintures « préhistoriques » du gorille, de la girafe et du taureau.

Et c'était très impressionnant de pouvoir regarder les très vieux documents rangés dans les archives.

Nous avons trouvé intéressant de pouvoir entrer dans le bureau du Maire, où nous avons pu soulever le drapeau français et observer l'écharpe du Maire.

Nous nous rappelons aussi de l'affiche dans les escaliers avec la déclaration des Droits de l'Homme et des grands tableaux peints. Nous avons beaucoup apprécié de regarder les grandes cartes de la commune et d'essayer de retrouver l'IME et la rivière dessus.

Merci du fond du cœur d'avoir organisé toute la visite, c'était très sympa ! »

2. Chantiers en cours

Travaux vestiaires : Les travaux du vestiaire du stade Intercommunal ont impacté fortement la vie du quartier avec :

- La fermeture de la rue des Ecoles depuis le 5 janvier ,
- La déviation par la rue du Touzet, la rue du Stade et la rue des Tanins.
- Un passage est laissé pour les piétons et les véhicules 2 roues.



- Le déplacement des containers à poubelle de la rue du Stade jusqu'au départ de la rue des Tanins (100 mètres en dessous).



Les services techniques ont aménagé les abords de l'école (préparation du mur pour recevoir des bacs à fleurs, peinture).

Voirie – aménagements des trottoirs

Aménagement des trottoirs route nationale 102

Le propriétaire accepte une descente d'escalier "réduite" pour les déplacements quotidiens

Les piétons ne descendent plus du trottoir
Partage des frais liés aux travaux entre riverains et commune

A noter des difficultés pour les riverains de la rue du Touzet compte tenu du non-respect du sens de la circulation sur le chemin de Serre Méjean qui monte à la caserne.

Les services techniques sont pour leur part intervenus sur la place de la caserne des pompiers en abaissant le mur qui surplombait le stade.



A noter que ces travaux font suite à la première réunion de quartier qui a pu se tenir. Avec le déconfinement, la programmation de réunions pour les autres quartiers va enfin être possible.

Hameau des Terrisses

- Construction d'un muret pour détourner l'eau de pluie,
- Limitation de l'érosion sur la route de la fontaine située en dessous,
- Préservation de l'ouvrage historique.

Terrain ancienne station d'épuration

L'ensemble de ce terrain a été nettoyé par une entreprise de travaux publics. Les services techniques ont finalisé l'aménagement des lieux en créant des zones de dépôts de matériaux



Aménagement du local « Coup de pouces" (Financement des travaux par la Communauté des Communes – Réalisation par les services municipaux)

Travaux d'isolation et de rénovation intérieure



Entretien du parc de la Clape

De nombreux travaux ont été conduits pour l'amélioration quotidienne des conditions d'accueil du parc :

- Travaux d'égouttage
- Réalisation de tranchée pour le passage des gaines électriques (afin d'adapter la puissance) et de conduite d'eau,
- Installation de nouvelles tables, bancs et poubelles
- Mise en place d'un parcours de santé

A ce propos, nous tenons à remercier une fois encore les services techniques qui n'ont pas plaint leur peine pour procéder à ces installations **et à leurs réparations quand celles-ci ont été dégradées.**



Nous avons eu de nombreux témoignages de soutien pour l'ensemble de ces réalisations. Nous savons que la plupart d'entre vous font preuve du civisme nécessaire pour que ce lieu reste agréable.

Notre objectif est de mettre en place les moyens nécessaires pour disposer d'un site agréable au quotidien et qui sera à même de recevoir les manifestations festives, culturelles et sportives.

Merci à vous tous d'y veiller !

Réorganisation de la zone de collecte des ordures ménagères - Nouvelle répartition des containers

Les difficultés, anciennes et persistantes, dans la gestion de lieu de collecte des ordures près la salle des fêtes nous a conduit à la réorganisation suivante :

Containers habits ==> déplacés sur la place du cimetière,

Containers verres et cartons == > déplacés zone salle des fêtes,

Containers ordures ménagères ==> reventilés dans les quartiers au plus près des administrés.

Bien sûr, la question n'étant pas nouvelle, l'ensemble des conseillers reste à l'écoute de toute suggestion d'amélioration pour parfaire cette organisation.



Prévention / sécurité

La commune s'est dotée d'une lame, à monter sur le tracteur, pour le déneigement des routes ! Il s'agit d'un équipement d'occasion mais il nous permettra d'intervenir en cas de chutes de neiges !!



La commune s'est dotée de deux défibrillateurs entièrement automatiques pour la détection précoce des arrêts cardiaques :

- Un en salle polyvalente,
- Un en salle des associations en face l'église.



Dans un but de mise aux normes et de lutte contre la vétusté, deux poteaux à incendie ont été refaits

- Avenue Centrale
- Rue du Touzet



Nettoyage des routes

Et bien sûr, nettoyage des routes avec le tracteur récemment acquis



Recrutement – Personnel communal

Un surveillant de baignade a été embauché sur la période estivale. Le conseil municipal a autorisé le maire à procéder à ce recrutement tous les étés, sur la durée du mandat.

Remplacement du poste de secrétaire général.

Bienvenue à Sophie MILET qui a pris ses fonctions le 17 mai pour une période de 3 mois reconductible. Nous lui souhaitons une parfaite intégration dans notre localité !

3. Focus sur le budget municipal

Le compte administratif 2020

Il retrace les opérations comptables enregistrées en 2020. Il dégage un excédent de fonctionnement de 330.433.39€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

LIBELLE	FONCTIONNEMENT 2020		INVESTISSEMENT 2020	
	Opérations courantes : charges de personnel, d'entretien, recettes fiscales....		Opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine....	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2019 (A)		72 393,52 €	73 182,36 €	
Opérations de l'exercice (B)	719 808,03 €	977 847,90 €	283 855,01 €	360 256,20 €
Totaux (C = A + B)	719 808,03 €	1 050 241,42 €	357 037,37 €	360 256,20 €
Résultats de clôture (Recettes - Dépenses)		330 433,39 €		3 218,83 €

Affectation du résultat excédentaire :

Report sur la section de fonctionnement 2021 :	89 736,17 €
Report sur la section d'investissement 2021 :	240 697,22 €

Un budget prévisionnel 2021 marqué par le sceau des investissements

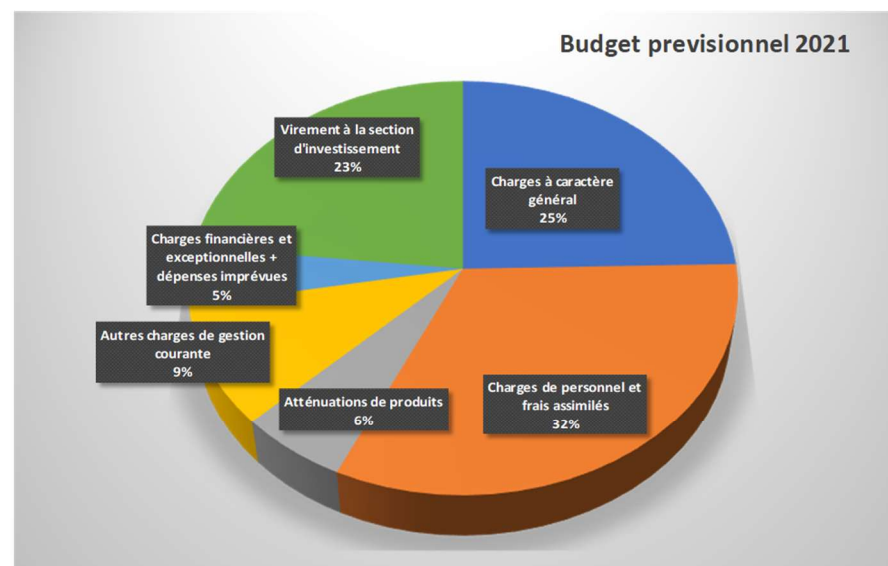
Le budget prévisionnel retrace les opérations comptables projetées en 2021. Le budget de fonctionnement 2021 se démarque du budget précédent :

Au titre des dépenses,

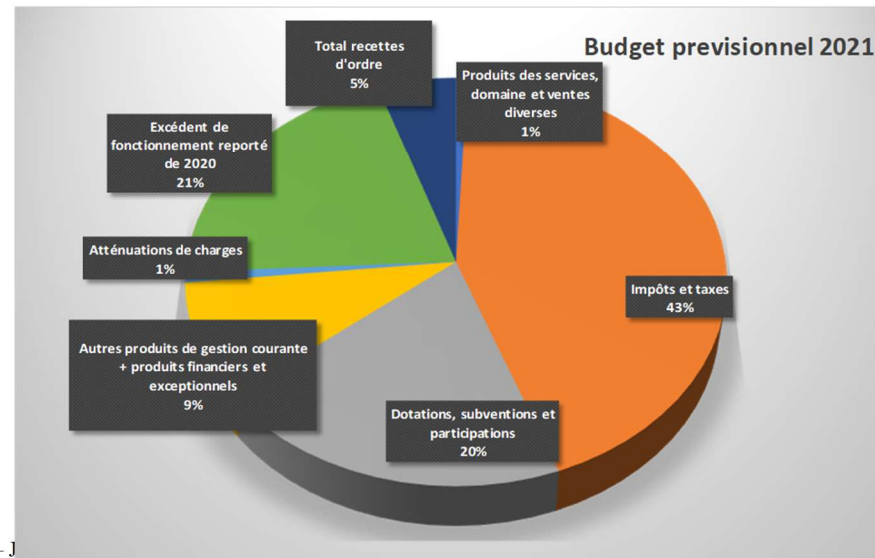
- Par une augmentation de celles-ci afin de prendre en compte l'impact de l'augmentation des charges de personnel (Impact de l'augmentation en année pleine des cotisations retraite des personnels de l'école*), des travaux effectuées par les services municipaux et évidemment des conséquences de l'épidémie de COVID,
- **Par l'affectation prévisionnelle de 23% de ces dépenses à la section d'investissement 2021.**

**Régularisation des situations effectuées en 2020*

Dépenses	Budget prévisionnel 2021
Charges à caractère général	287 489,00
Charges de personnel et frais assimilés	376 710,00
Atténuations de produits	68 439,00
Autres charges de gestion courante	109 900,00
Charges financières et exceptionnelles + dépenses imprévues	52 814,00
Virement à la section d'investissement	271 852,22
Total dépenses prévisionnelles de fonctionnement	1 167 204,22



Recettes	Budget prévisionnel 2021
Produits des services, domaine et ventes diverses	8 862,00
Impôts et taxes	508 913,00
Dotations, subventions et participations	232 172,00
Autres produits de gestion courante + produits financiers et exceptionnels	106 560,00
Atténuations de charges	10 000,00
Excédent de fonctionnement reporté de 2020	240 697,22
Total recettes d'ordre	60 000,00
Total recettes prévisionnelles de fonctionnement	1 167 204,22



Investissement

PROGRAMME PREVISIONNEL 2021	
DEPENSES	
Rénovation mairie	180 000,00 €
Acquisition Terrain Roux + frais de dossier	130 000,00 €
Pumptrack	124 054,00 €
Remboursement du capital emprunté	74 500,00 €
Tracteur/matériel	62 000,00 €
Travaux en régie	60 000,00 €
Voirie communale	50 000,00 €
Etudes	40 000,00 €
Aménagement clape + élagage	24 400,00 €
Investissements divers	20 758,42 €
Eclairage stade	16 631,00 €
Achats divers illuminations, imprévus	15 000,00 €
Eclairage public commune SDE 07	13 600,00 €
Matériel bureau et informatique	13 000,00 €
Enfouissement lignes entrée RN	8 000,00 €
Aménagement city stade	6 000,00 €
Extension SEBA réseau assainissement	8 000,00 €
Acquisition terrains frais/échange	7 000,00 €
Signalisation voirie	5 000,00 €
Caution location	600,00 €
	858 543,42 €
RECETTES	
Prélèvement sur recettes de fonctionnement 2021	271 852,22 €
Subventions / projets	204 831,20 €
Emprunt	200 000,00 €
Résultat de la section de fonctionnement 2020	89 736,17 €
Reste à réaliser 2020	61 445,00 €
FCTVA	18 000,00 €
Taxe d'aménagement	7 000,00 €
Excédent d'investissement reporté	3 218,83 €
Subvention, SDE 07 pour logement crèche	1 860,00 €
Caution location	600,00 €
	858 543,42 €

4. Vie associative

Vendredi 4 juin, 17 associations sur 23 ont répondu présentes à l'invitation de la mairie.

Que l'ensemble des responsables associatifs en soit remercié !

Cette rencontre a mis en évidence :

-La volonté de reprendre les activités

-Un planning d'animation important (à découvrir dans le chapitre « Agendas »)

Les vendredis Levadois se substitueront aux Mardis Levadois, 3 dates sont d'ores et déjà arrêtées (30 juillet - 13 août et 20 août). Les associations volontaires pour la tenue de la buvette ont été invitées à se faire connaître, la commune prenant à sa charge appui technique et coût de l'animation

Subventions aux associations 2021

ASSOCIATIONS	ANNEE 2021
Art 6574 :	
ADAPEI	100,00 €
AMICALE SAP POMPIERS	605,00 €
AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES AUBENAS	50,00 €
AMICALE LAIQUE	230,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	180,00 €
APEL SAINT JOSEPH	180,00 €
ASSO LES USAGERS HOPITAL AUBENAS	50,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	- €
BEALIERE DE FABRIAS	130,00 €
BEALIERE DES PRADES	130,00 €
BEALIERE DE VALENTE	130,00 €
BIBLIOTHEQUE	150,00 €
CERCLE DES ANCIENS	180,00 €
COMITE DES FETES	180,00 €
COOPERATIVE ECOLES PUBLIQUES	1 230,00 €
DEAMBULL	600,00 €
FEDE ŒUVRES LAIQUES	50,00 €
GYM VOLONTAIRE	180,00 €
KARATE DE LALEVADE	180,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	50,00 €
LES VAGABONS	180,00 €
LOISIRS ET CULTURE	180,00 €
LS DANCE COMPAGNY (ex MELTING DANCE)	180,00 €
PETANQUE SANS SOUCIS	180,00 €
PREVENTION ROUTIERE	180,00 €
SCRABLE	180,00 €
SOCIETE DE CHASSE	130,00 €
SOCIETE LES BOULES LEVADOISES	180,00 €
UNION SPORTIVE LALEVADE	2 000,00 €
UNRPA	448,00 €
UNRPA INFORMATIQUE	180,00 €
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE (sortie PNR)	- €
Sous-Total	8 591,00 €
Subventions exceptionnelles	2 409,00 €
TOTAL	11 000,00 €

Des nouvelles du Karaté Club Levadois

Implanté dans le village depuis 11 ans, à la Salle des Anciens, en face de l'église, le club de Karaté de LALEVADE ne cesse de se développer et d'évoluer dans une pratique traditionnelle à l'ancienne et sportive dite de compétition, pour toutes et tous.

L'association a été fondée par : Noël, diplômé d'état, 4eme Dan, membre du comité directeur Drôme-Ardèche Karaté, Juge de grades et Arbitre compétition

Les cours Adultes à partir de 13 ans sont sous sa direction.

Sonia, Instructeur Fédéral, 1er Dan, Coach compétition, Présidente, expérimenté de plus de 10 ans, anime quant à elle « les Babys Karaté 4/ 6 ans » et « Enfants 7/ 11 ans et débutants ».

Au programme, les Kihons (développement des mouvements fondamentaux), les Katas (enchainements de mouvements de base (kihon) répétés en groupe et en rythme et les Kumités (combats). Cet art martial est très complet et apporte des valeurs morales et physiques, favorise les valeurs de l'amitié, du respect et de l'effort.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'équipe a adapté ses cours, en plein air, à la Plage de la Clap et sans contact. Ils sont tous les Mercredis : pour les Babys de 4 à 6 ans de 15h30 à 16h15 et les enfants de 7 à 11 ans de 16h15 à 17h45. Vous pouvez à tout moment de l'année découvrir le Karaté dans votre village, 2 cours d'essais sont possibles pour tous !

Contacts : 06 21 65 90 54

karateclublevadoiskcp@orange.fr Suivre le club : <https://facebook.com/karateclublevadois/>



5. Les brèves - actualités

Nous tenons à relayer une information transmise par Jean Pierre JOFFRES. L'ouvrage qu'il a élaboré sur le thème des Mines de Prades et de Lalevade et plus largement sur 200 ans de vie locale va être publié.

Le mot de Jean Pierre JOFFRES

Une publication qui concerne l'histoire des communes de Lalevade et de Prades

Mon ouvrage *Mines de Prades, deux siècles d'histoire en Cévenne ardéchoise* va être édité par Mémoire d'Ardèche et Temps Présent. Il concerne l'histoire de Lalevade et de Prades.

J'ai d'abord commencé des recherches pour satisfaire ma propre curiosité, et j'ai rédigé une ébauche en 2007 pour mes proches. Puis, j'en ai donné des versions plus élaborées aux mairies de Lalevade et de Prades et même vendu quelques exemplaires..

J'ai confronté des textes, je les ai écumés. Je suis toujours resté au plus près des archives pour exhumer le passé sans presque l'abîmer. J'ai eu aussi recours à des éléments recueillis auprès de gens du pays. Avec ces matériaux d'origine si diverses, j'ai bâti la cohésion du récit.

L'ouvrage présente la vie locale sur 200 ans. Il est divisé en 12 chapitres, eux-mêmes composés d'une centaine d'unités portant un titre ; ces articles ont chacun un thème spécifique ou rapportent une séquence du récit. Les habitants de Lalevade, de Prades et des communes environnantes seront des lecteurs avertis dont la critique me tiendra à cœur. J'aimerais savoir si ce livre vous aide à démêler les racines enchevêtrées de nos familles dans ce monde disparu qui nous est commun, et où la Mine a eu tant d'importance...

Bien que je ne prenne pas de droits d'auteur, l'avance budgétée par MATP est importante pour l'association.

Vous pouvez commander **Les Mines de Prades. Deux siècles d'histoire en Cévenne ardéchoise**, format 17x24, 400 pages en quadrichromie. 24 € + frais d'envoi, 8 €.

Joindre un chèque à Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, B.P. 15 07210 CHOMERAC

Le moustique tigre n'est pas une fatalité, privons le d'eau ! Par Albin DUMAS, référent communal

Peut-être avez vous constaté comme nous que l'été 2020, avec ses petites pluies répétées fut l'été des moustiques.

Ce fut l'occasion de confirmer un fait dont on se serait bien passé : Lalevade est infestée par le moustique tigre. Cela a d'abord été authentifié par l'envoi de photos de moustiques capturés dans le village, puis le 12 août 2020, par la visite, d'un agent de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID).

Ce dernier, en déposant quelques granulés dans des réserves d'eau de jardins à fait remonter des centaines de larves à la surface sous les yeux ébahis des propriétaires qui ne soupçonnaient rien!

Le moustique tigre est un petit moustique qui se développe en milieu urbain, il pique en plein jour et en plus du désagrément qu'il occasionne, il est susceptible de transmettre plusieurs maladies parasitaires ou virales.

Maîtriser sa population est donc un enjeu important, et pour cela la municipalité fait appel à la vigilance de tous. Car ce moustique qui n'a qu'un petit rayon d'action, cent ou deux cent mètres, compense ce handicap en se débrouillant même de peu au voisinage de l'homme.

En effet, toute réserve d'eau, aussi minime soit-elle peut permettre son développement pourvu qu'elle dure une semaine. Aussi chacun doit avoir conscience de l'importance de veiller à ne pas laisser de réserve d'eau permanente ouverte à l'air libre pour le confort et la santé de tous.

Un été 2021 sans moustique tigre c'est possible, mobilisons nous !

Plus d'infos : <https://www.eid-rhonealpes.com/>

6. Etat civil du 1er janvier 2021 au 25 mai 2021

NAISSANCES HORS COMMUNE

SAID Dany Taha le 09/01/2021

SAID Danya Aisha le 09/01/2021

DIEDHIOU Léna, Adama le 10/03/2021

THIEBAUD Owen, Jean, Léon le 29/03/2021

MARIAGE

PELLICI Christophe, Marcel, Daniel et
VINDEVOGEL Julie le 22/05/2021

DECES COMMUNE

BOYER Marie, Antoinette, Ernestine Vve
PAULEAU le 08/01/2020
COULOMB Jeanne, Pauline Veuve FRAYSSE le
15/01/2020
BRUYER Gérard, Marcel, André le 26/01/2021
BERNARD René, Jean, André le 28/01/2021
BIGOT Claude Didier le 09/02/2021
PEREZ Lucie le 12/02/2021
PASTRE André Elie Eugène le 13/03/2021

DECES HORS COMMUNE

MAURY André Francis le 11/01/2021
MATEZ Louise, Marie, Rose le 13/02/2021
MOURRAT Hubert Xavier le 15/02/2021
CHARRE Francis Guy le 04/03/2021
VACHER Marie-Thérèse Paulette le 02/04/2021
RIEUTORD Marie Madeleine le 07/04/2021

7. Agenda

Samedi 3 juillet à 21 H dimanche 4 à 17hH30	Concert-poésie sonore dans l'espace	Nautilus*
Lundi 5 juillet	Repas UNRPA	La Clape
Mercredi 14 juillet	Bal « RN102 » feux d'artifice organisé par le	La Clape

	Comité des Fêtes	
Samedi 17 juillet	Challenge Francis TESTUD - Pétanque les sans soucis	Place du jardin public
Mercredi 21 juillet à 21 H par la compagnie des bulles et des grains	Concert chansons amusantes années 30 « Les Berlingotes »	Nautilus
Jeudi 27 juillet à 21 H par Sorcier Unit	Concert Aux confins d'un Jazz libertaire, d'un groove urbain et de quelques polyphonies imaginaires	Nautilus
Vendredi 30 juillet	Vendredi Levadois – animation musicale Comité des Fêtes	La Clape
Jeudi 5 aout	Randonnée gourmande au départ de Lalevade	Salle relais thématique (Point départ et d'arrivée)
Vendredi 13 août	Vendredi Levadois – Amicale des sapeurs pompiers	La Clape
Jeudi 14 aout à 21H / Sortie de stage professionnel	Concert – théâtre – L'assassin est dans le Piano	Nautilus
Vendredi 20 août	Vendredi Levadois	La Clape

Samedi 28 août	Concours de Pétanque – Pétanque les Sans soucis	Place du jardin public
Dimanche 5 septembre	Vide Grenier – Les Vagabonds	Place de la Gare – Rue des Tanins
Samedi 11 septembre	Concours de Pétanque - Football	Place du jardin public
Vendredi 17 septembre à 18 h - Festival les jours de la dame	Vernissage Evelyne Trembleau Haffner	Nautilus
Samedi 18 septembre / à 21 H Festival les jours de la dame Cie les impromises	Théâtre musical « On est jamais à l'abri de réussir »	Salle des fêtes de Lalevade
Dimanche 19 sept dès 15H 30 Festival les jours de la dame Cie Ilimitrof	Théâtre déambulatoire « L'œil céleste »	Salle des fêtes de Lalevade
Dimanche 25 sept à 18H30 Festival les jours de la dame Cie Nolitangere	Théâtre musical Fabula Rasa	Nautilus
Jeudi 20 septembre Horaire à préciser Festival les jours de la dame La grange à papa	Petite enfance et familles	Nautilus
Dimanche 3 octobre	Loto UNRPA	Salle polyvalente
Samedi 8 octobre 21H Festival les jours de la dame «Ensemble Fabrias »	Concert Lise Péchenart, violoncelle Et Estelle Harbulot, violon	Nautilus

Dimanche 9 octobre 18 h 30 Festival les jours de la dame	Vernissage lecture Exposition colette Gonzo	Nautilus
Samedi 23 octobre et dimanche 24 octobre	Rallye de l'Ardèche - ASA	Parc du Jardin Public
Samedi 23 octobre	Soirée Jeune-ASV	Salle polyvalente
Mercredi 10 novembre	Concours de belote – Football	Salle polyvalente
Samedi 20 ou dimanche 21 novembre	Repas de fin d'année – UNRPA	Salle polyvalente
Samedi 4 et dimanche 5 décembre	Marché de Noël - Les Vagabonds	Salle polyvalente
Dimanche 12 décembre	Repas des aînés - Municipalité	Salle polyvalente
Samedi 18 décembre	Arbre de Noël des Pompiers	Salle Polyvalente

**Animation le Nautilus – contacter l'association pour connaître le tarif d'entrée*

***Date à confirmer*

Ramassage des encombrants

- Inscription auprès de la Communauté des Communes en appelant au 04 75 89 01 48 qui vous rappellera pour vous communiquer la date de la tournée.

8. Nous contacter – numéros utiles

Coordonnées mairie Lalevade d'Ardèche	
Tel : 04 75 38 00 51	
mairielalevade@wanadoo.fr	
Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie	
Lundi et mercredi	8H30 - 12H00
Mardi et Jeudi	13H30 - 17H00
Vendredi	8H30 - 14H00
Blog communal « Les Echos des Béalières » : diffusion de l'ensemble des comptes rendus des conseils	http://lalevade.les-echos-des-bealieres.over-blog.com/archive/2020-08/
Page facebook	Mairie Lalevade d'Ardèche
Panneau Pocket	Appli Apple et Android sur votre téléphone.

Page Facebook mairie de Lalevade :
<https://www.facebook.com/Mairie-Lalevade-dArdèche-110183387373800>



Le Blog de la mairie : <http://lalevade.les-echos-des-bealieres.over-blog.com/>



• HEURE DE TONTE

Mairie Lalevade d'Ardèche
 14 mai · 🌐

👤👤👤👤 Pense à ton voisin - zin -zin !!!

Heures de tonte :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

